



ffgolf®



TROPHÉE JEAN-MARC-KOMEN
14^{ème} ÉDITION GRAND PRIX DE LILLE MÉTROPOLE
5 ET 6 JUILLET 2025

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article n°1 – FORMULE DE JEU :

36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour. Épreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié). Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Epreuve non-fumeur

Article n°2 – CHAMP DE JOUEURS, SÉRIES, MARQUES DE DÉPART :

Épreuve ouverte aux joueurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous (*index à la date de clôture des inscriptions*) :

- Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4
- Dames : index inférieur ou égal à 14.4

Le nombre total des engagés sera limité à **126** joueurs (*dont 12 wild-cards à adresser à la Ligue de Golf des Hauts de France qui pourra en affecter une partie au Club, 33 dames minimum, 12 pros maximum*). Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant :

- Les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames
- Puis, en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur
- Puis, de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.
- Et, 10 % (10 Messieurs et 3 Dames) du champ des joueurs est réservé aux licences OR U16, même si ils n'ont pas l'index requis.

Le certificat médical doit être enregistré par la FFGolf avant le 22 juin 2025

Une Série Dames :	Départs Repères Bleus
Une Série Messieurs :	Départs Repères Blancs
Une Série Pro :	Départs Repères Blancs (messieurs), Bleus (dames) <i>Pas de dotations financières</i>

Article n°3 – QUALIFICATION :

Pas d'épreuve qualificative

Article N°4 – DROITS D'ENGAGEMENT :

Adultes extérieurs	90€
Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006)	65€
Joueurs de 18 ans et moins (nés après le 1 ^{er} janvier 2007)	50€
Abonnés Golf Lille Métropole (19 ans et plus)	20€
Abonnés Golf Lille Métropole (18 ans et moins)	Gratuit

Journée de reconnaissance gratuite le **Vendredi 4 Juillet 2025** (uniquement sur réservation).

Article N°5 – CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

Vendredi 20 Juin 2024 à 18 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article N°6 – LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront ouvertes du mardi 20 mai au vendredi 20 juin 2025 et se feront directement en ligne sur www.golf-lille-metropole.fr.

Pour toute désinscription, une confirmation par email vous sera également demandée.

Article N°7 – ANNONCE DES JOUEURS RETENUS :

La liste des joueurs inscrits et des joueurs retenus sera communiquée sur le site internet du Golf (www.golf-lille-metropole.fr) à partir du Mercredi 25 Juin 2025.

Article N°8 – TIRAGE DES DÉPARTS :

Pour les départs du premier tour, la liste d'entrée des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleurs joueurs à bloc 4 : moins bons joueurs). Les joueurs du bloc 2 joueront en 1er, puis ceux du bloc 1 et pour finir les blocs 3, puis 4.

Les Dames pourront être réparties dans un seul ou plusieurs blocs en fonction du nombre d'inscrites.

Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront publiés le Vendredi 4 Juillet 2025 à midi sur notre site internet :

www.golf-lille-metropole.fr

Article N°9 – PRIX : TROPHÉE AUX 1^{ER} DES CLASSEMENTS DE CHAQUE SÉRIE :

Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an et remis en jeu pour l'année suivante.

Article N°10 – DÉPARTAGE :

Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous 1 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article N°11 – COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Le Comité de l'épreuve est constitué au minimum :

- D'un représentant du Club organisateur
- D'un représentant du Corps arbitral
- D'un représentant de la Ligue

Article N°12 – REMISE DES PRIX :

Dimanche 6 Juillet 2025 à la suite de l'arrivée des dernières parties, suivie d'un cocktail.

Article N°13 – PHOTOGRAPHIE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).